



PAROISSE DE BULLE  
LA GRUYÈRE

# Assemblée générale ordinaire du dimanche 22 novembre 2015

9h45 – 12h25

*Présents :*

Présidente : L. Nordberg  
Vice-Président : F. Duruz  
Conseillers : E. Fookes, U. Aellen  
Conseillères : R. Delacour, A. Granier, G. Ducry-Rey  
Ministres : G. Stauffer, E. de Calonne  
Caissière : C. Monney-Rasconi  
Secrétaire : P. Mossu

| SUJET   | DESCRIPTION  |
|---|--|
| <b>1) Culte</b>   | <p>Mme Lucile Nordberg, présidente, remercie les personnes de leur présence et déclare l'Assemblée générale ordinaire d'automne ouverte.</p> <p>Emmanuel de Calonne débute l'assemblée par le culte.</p> <p>Lucile Nordberg prend ensuite la parole et excuse Mme Marianne Brandt, Mme Josiane Audemars, Mme Brigitte Martinet, Mme Georgette Vionnet et Mme Heidi Lanzmann.</p> <p>96 paroissiens sont présents, la majorité sera donc de 49.</p> |
| <b>2) Nomination des scrutateurs</b>                        | <p>Mme Widmer et M. Castella seront les scrutateurs.</p>   |
| <b>3) Approbation du procès-verbal du mardi 20 mai 2015</b> | <p><b>Aucune personne ne demandant la lecture du procès-verbal de l'Assemblée du mardi 20 mai 2015, il est approuvé à l'unanimité moins 4 abstentions.</b></p>   |
| <b>4) Election de confirmation du pasteur Stauffer</b>      | <p>Annette Granier prend la présidence.</p> <p>Elle donne la parole à <u>M. Blaser (président du Conseil Synodal) pour une introduction.</u></p> <p>M. Blaser salue l'assemblée très cordialement et chaleureusement. Il est venu avec Mme Johner, conseillère synodale, nous rendre visite, et cela leur fait plaisir de voir que les paroissiens sont très nombreux. Il</p>  |

commence :

« Madame la présidente, chères paroissiennes, chers paroissiens, chers collègues pasteurs, chers collègues animateurs, catéchètes et autres professionnels de la paroisse, chers frères et sœurs en Christ. Le Conseil Synodal de l'Eglise réformée du canton de Fribourg tient à vous adresser ces quelques mots à l'ouverture de ce point de votre ordre du jour : l'élection de confirmation. Ces quelques mots sont là aussi pour vous encourager et vous remercier de votre engagement et de votre présence ici en ce jour et aussi de votre cœur et de votre amour pour la paroisse. Ces quelques mots sont là aussi pour vous redire brièvement le cadre dans lequel vit notre institution. Ce cadre, c'est celui de notre règlement et de notre constitution d'église qui a été élaboré avec la participation de toutes les paroisses, et donc aussi de la paroisse de Bulle-La Gruyère et qui est donc le fruit de notre volonté commune. Ce règlement est un document, certes peu attrayant dans sa forme, mais il est le garant de notre ordre et de notre unité. Il s'inscrit également dans la lignée des églises réformées du monde et même dans celle de l'église primitive qui, dès ses premières heures, a mis en place quelques normes communes. Nous en avons entendu parler ce matin même, lors du culte, du contexte de l'église primitive, tous les chrétiens devaient se mettre aussi d'accord sur tout un nombre de points.

S'agissant de la procédure d'élection des pasteurs et des diacres, notre église prévoit donc une élection de confirmation qui a lieu tous les 5 ans. Cette élection de confirmation est prévue pour permettre aux paroissiennes et aux paroissiens d'exprimer leurs voix concernant l'exercice du ministère de leur pasteur ou de leur diacre. Ce n'est pas forcément une étape facile à passer, mais elle est importante. C'est une étape où l'on fait un bilan, c'est une étape aussi où l'on peut exprimer des attentes et de poser des questions. Dans ce contexte, chaque paroissien peut prendre la parole, et le Conseil de paroisse a prévu plusieurs temps où chacune et chacun pourront s'exprimer. Après que le Conseil de paroisse aura donné son préavis, il y aura un temps de questions et il y aura ensuite la possibilité de poser vos questions au pasteur Stauffer qui prendra également la parole pour expliquer ses motivations, ses projets. Nous pourrions enfin passer à l'élection.

Il m'appartient encore de vous donner quelques mots : Dans les semaines qui ont précédé, la paroisse a été quelque peu remuée. La bonne intelligence entre certains de ses membres a été quelque peu perturbée. La raison essentielle de ces soucis a été, et j'en suis absolument certain, un problème de communication. Comme cela arrive parfois, et l'église n'est pas épargnée par ce phénomène, des informations circulent et il suffit de quelques imprécisions pour que des montagnes naissent de ces problèmes. C'est notre devoir de chrétien, et aussi de chrétien protestant bien sûr, de vérifier si l'information que nous avons est complète. C'est toujours important de le faire. Mais dans ce contexte, le Conseil synodal a été convoqué, et il a offert son accompagnement pour soutenir le dialogue pour permettre à celles et ceux qui en avaient besoin, de parler. Et je peux vous dire que ce processus est maintenant amorcé et que nous sommes sur la bonne voie. Ensemble, dans les semaines à venir, nous allons continuer ce travail et tout ce que le Conseil synodal pourra faire pour encourager le dialogue et favoriser l'unité de la paroisse sera fait et je suis

absolument certain que tout sera rapidement rétabli.

J'aimerais conclure et vous dire qu'en ce jour d'élection je trouve que votre paroisse est une magnifique paroisse. Qu'elle est nombreuse, qu'elle est impressionnante aussi par l'engagement de ses membres. J'aimerais aussi vous dire que je me réjouis avec vous de tout cœur de la réfection du Temple. J'ai trouvé que c'était un très beau projet qui a été magnifiquement mené par le Conseil de paroisse. Il faudra d'ailleurs, quand l'occasion se présentera, féliciter ses membres pour leur engagement, car un engagement comme ça n'est pas simple. Je me réjouis beaucoup de pouvoir vivre avec vous les cultes TV que votre paroisse a accepté gentiment d'accueillir. Ce n'est pas une petite affaire. C'est un gros dérangement que l'Eglise cantonale va susciter, mais merci d'avance pour cet engagement et je me réjouis de pouvoir vivre cette expérience avec vous. Je souhaite de tout cœur, tout le Conseil synodal, toute l'Eglise cantonale avec moi, que le temps du dialogue va pouvoir s'établir, ou se rétablir, et que ce soit un temps heureux, favorable pour la vie de la paroisse.

Au nom du Conseil synodal, je vous exprime tous mes vœux de paix et de bénédiction pour la suite. »

Lecture du préavis du CP par Annette Granier. Elle tient à rappeler, à tous ceux qui prendront la parole, d'être concis, pour permettre au plus grand nombre de s'exprimer :

« Renouvellement du mandat pastoral du pasteur Gérard Stauffer. Préavis du Conseil.

Le pasteur Gérard Stauffer a écrit dans les délais au Conseil de paroisse pour présenter sa mise à disposition pour un nouveau mandat. Selon l'art. 97.3 du Règlement ecclésiastique, cela exige une élection de confirmation par l'assemblée de paroisse et la présentation d'un préavis de la part du Conseil de paroisse. Après entretien avec le pasteur Gérard Stauffer, et discussion suite au courrier de mise à disposition de celui-ci, le Conseil émet un avis favorable à l'élection d'un nouveau mandat ministériel pour le pasteur Stauffer. En effet, le Conseil considère que le pasteur Gérard Stauffer pourra apporter ses compétences et son expérience dans les projets de la paroisse pour les années à venir, à savoir :

- Augmenter l'offre en formation spirituelle et biblique pour les adultes
- Améliorer l'offre en visites pastorales, en particulier en temps
- Offrir une disponibilité plus grande à la vie de l'Eglise cantonale, entre autres pour le point suivant :
- Offrir un lieu de formation pour des stagiaires diaconaux et/ou pastoraux

Dans ce contexte, le Conseil de paroisse propose à l'assemblée de voter pour la réélection à un nouveau mandat de M. le pasteur Gérard Stauffer. Signé pour le Conseil de paroisse : Lucile Nordberg, présidente et François Duruz, vice-président. »

Annette Granier donne ensuite la parole à Lucile Nordberg pour la présentation de la vision du Conseil :

Lucile Nordberg rappelle tout d'abord la « Mission » que le Conseil avait établie il y a environ un an et demi, car il avait besoin d'une base pour ses décisions. Le travail du CP a été fait sur cette base.

« L'arrivée d'Emmanuel de Calonne dans la paroisse a « bousculé » les traditions par ce qu'il est et ce qu'il désire apporter à tous et à chacun. Des activités nouvelles se mettent en place et d'autres se transforment, évoluent et nous sentons la paroisse dans une période charnière. C'est pour cela que nous avons présenté un préavis favorable à une élection de confirmation d'un nouveau mandat pour M. Stauffer.

Dans les projets qui débutent, nous avons les petits groupes de maison, qui ont commencé en mars et dont parlera M. Aellen.

Un sujet qui est un thème important est celui de l'entraide, remis sur le tapis suite à la demande de Mme Vionnet d'être déchargée de cette responsabilité. Nous souhaiterions élargir ce dicastère au-delà de l'accueil déjà offert actuellement. Et cela inclut toute la question de la présence auprès de personnes, paroissiens en premier, qui aurait besoin de visites ou contacts réguliers.

Pour le troisième point, je vais parler en « Je ». En tant que présidente, il m'a été difficile de devoir répondre par deux fois par la négative à la demande de l'église cantonale quant à une place de stage pour des diacres en formation, et ce pour des questions de temps et de disponibilité de préparation. Et si rien n'est actuellement en discussion, il serait pertinent que notre paroisse puisse offrir ce lieu de formation suite à une restructuration. Dans ce cadre, j'estime que M. Stauffer aurait beaucoup à apporter de par son expérience en paroisse. Ce n'est pas un projet immédiat, mais nous voulons croire que les diacres et futurs pasteurs vont se multiplier et qu'il y aura besoin d'un lieu de stage. »

Ulrich Aellen parle de l'augmentation de l'offre en formation spirituelle et biblique pour les adultes. La Mission du Conseil de paroisse a été présentée en 2014. Elle figure sur le flyer « Grandir dans la foi ». Il y a aussi d'autres sources, soit le chiffre 2.2 du Règlement ecclésiastique au sujet de la transmission de la foi. A l'art. 48, il est indiqué : L'Eglise témoigne de la foi qu'elle a reçue, annonce l'Évangile, appelle les humains au service de Jésus Christ et recherche dans le message biblique les orientations pour les domaines privés et publics de la vie en société. L'article 49 dit que par la transmission de la foi, l'Eglise aide les enfants, les adolescents et les adultes à se connaître et à se situer au sein de la communauté avec la promesse de l'amour de Dieu. Elle les familiarise avec le message biblique et développe leur capacité à chercher et à trouver des réponses utiles aux questions fondamentales de la vie. Elle les incite à une réflexion et une action responsable envers Dieu, la création et la société. L'Eglise encourage et soutient tous les efforts faits dans l'enseignement, dans le travail auprès des enfants et des jeunes, ainsi que dans la formation des adultes qui contribue à la compréhension du message libérateur de l'Évangile. L'Eglise collabore avec les institutions et

les personnes actives dans ces domaines. Par rapport à grandir personnellement dans une relation vivante avec Jésus Christ, et après être disposé à aller servir dans l'un ou l'autre sens dans le cadre de l'art. 48 et 49 du Règlement ecclésiastique, le Conseil de la paroisse a le cœur d'offrir aux paroissiens et paroissiennes différentes possibilités de formation comme vous le connaissez par les cours Alpha et goûter Dieu, par les petits groupes de maison mis sur pied assez récemment. D'autres offres pourraient se faire par la suite suivant les demandes et les besoins. Dans ce cadre, le Conseil de paroisse a la volonté de profiter de la diversité et multiplicité de nos deux pasteurs pour toucher non seulement les nouvelles personnes qui viennent au culte, mais surtout de nos presque 3000 membres inscrits dans notre paroisse évangélique réformée de Bulle-La Gruyère entre autres par un accueil plus développé, les cultes et la formation, comme demandé par l'art. 49 du Règlement ecclésiastique. Celle-ci est plus orientée sur les besoins différents des membres de la paroisse qu'on aimerait encore mieux connaître. Le Conseil de paroisse est persuadé que nous y arriverons dans les années à venir grâce, entre autres, aux compétences et à l'expérience du pasteur Gérard Stauffer.

Gwennaëlle Ducry-Rey parle de l'amélioration de l'offre en visites pastorales. Les pasteurs n'ont pas beaucoup de temps prévu dans leur cahier des charges pour aller à la rencontre des membres de la paroisse. Le cahier des charges sera optimisé afin d'avoir plus de temps libre pour aller vers les membres de la paroisse qui ont besoin d'aide. Il s'agit d'une aide, d'une écoute des anciens paroissiens entre autres, que Gérard Stauffer connaît puisqu'il est ici depuis longtemps, et des nouveaux paroissiens qu'il accueille, ou des personnes qui ne viennent pas à l'église le dimanche ou dans les formations bibliques. Ces dialogues sont pour toutes les personnes qui auraient besoin des connaissances des pasteurs.

Aucune question n'étant posée sur le préavis, nous pouvons passer à la suite.

#### Motivations de Gérard Stauffer :

« Cela fait bien des années que je suis pasteur parmi vous, ici à Bulle. Ce sont des années qui ont filé. Nous avons assisté à bien des changements dans la vie de la paroisse. Nous avons fait connaissance de beaucoup de monde. Je dis « nous » parce l'exercice de mon ministère pastoral n'est pas une affaire individuelle. Mon épouse est également concernée très souvent, ne fût-ce que dans l'accueil des paroissiens chez nous à la maison. Nous aimons cette paroisse et ses membres. Je suis heureux d'être pasteur à Bulle. Voilà une première motivation non négligeable pour me tenir devant vous en souhaitant que vous m'accordiez votre confiance pour cinq années supplémentaires. Imaginez un pasteur malheureux au milieu de ses paroissiens. Nous aimons cette paroisse, et même si je suis tout à fait conscient de ne pas faire l'unanimité, au travers des échos que je reçois des cultes, des prédications, du Goûter Dieu, des visites, j'ai l'impression que je suis aussi, par beaucoup d'entre vous, apprécié, voire aimé.

Ces dernières années, j'ai remarqué que, dans la paroisse, une dynamique plus intense s'est installée de communion fraternelle. C'est quelque chose qui fait du bien, y compris à un pasteur.

Malgré le fait d'aimer la paroisse et ses membres, je me suis interrogé et j'ai prié. C'est très subjectif. Cela fait deux ans et demi que je prie presque tous les jours pour savoir ce que je suis appelé à faire. A chaque fois je reviens sur cette conviction que ma place est encore ici. Donc ma deuxième motivation est une conviction intime. C'est très personnelle, j'en conviens. Je me suis aussi posé la question de mon âge. Je me suis demandé si, à 50 ans, je devais changer d'horizon. J'ai mis cela dans la prière aussi. Encore une fois, la conviction de venir devant vous, solliciter votre confiance pour cinq années supplémentaires, ne m'a pas quitté. C'est vous qui allez sanctionner, tout à l'heure, cette conviction intime.

Une troisième motivation, qui me pousse à vouloir rester encore cinq ans, c'est le plaisir que j'ai à collaborer avec l'équipe ministérielle en place, en particulier avec le pasteur de Calonne parce qu'on tire sur la même corde et on tire ensemble dans la même direction au-delà de nos particularités et de nos différences. Nos approches et nos styles différents, nos sensibilités liturgiques différentes, nos styles de prédications différents, constituent une richesse bienfaisante pour la paroisse. Je ne parle pas non plus du plaisir que j'ai à travailler avec Ludovic Papaux dans le cadre du catéchisme au CO. Je pense que nous formons une super équipe dont la mise en commun des talents et qualités de chacun ne peut être que bénéfique pour la paroisse.

Une quatrième motivation qui me tient particulièrement à cœur est que la paroisse vit actuellement une dynamique de vie passionnante, et, qui dit dynamique, dit aussi des changements qui, parfois, déstabilisent. Cela peut déstabiliser certains paroissiens qui ont été habitués à un mode de fonctionnement jusqu'ici et qui, tout à coup, après l'arrivée de nouvelles personnes, découvrent une autre sensibilité. Cela peut aussi déstabiliser un pasteur. Mais c'est passionnant de voir cette dynamique qui se met en place dans la vie de la paroisse. On voit cette dynamique dans la fréquentation des cultes où nous sommes régulièrement une soixantaine, dans le dernier Goûter Dieu, l'étude biblique paroissiale, où nous étions vingt-cinq régulièrement dans la saison, on le voit dans l'essor des petits groupes de maison.

J'aimerais pouvoir continuer à participer à cette aventure en mettant au service de la paroisse mes qualités, en développant, par exemple, divers petits modules de formation, qui tiennent en un après-midi et que l'on peut refaire régulièrement. Il est vrai que nous vivons dans un monde en mutation où il est nécessaire d'offrir aux croyants des lieux pour explorer les racines de leur foi chrétienne et l'approfondir afin de pouvoir mieux affronter l'ouverture au monde. Avec pourquoi pas un jour, si on a le temps, pouvoir conclure une formation de formateurs. Ce qui est gratifiant, à l'heure actuelle dans la paroisse, c'est qu'il y a des gens qui ont soif de grandir dans leur foi, qui ont faim de l'approfondir. C'est quelque chose qui fait du bien, au pasteur y compris. Donc j'aimerais pouvoir approfondir les Goûter Dieu en continuant d'en faire un lieu de travail sur soi plutôt que de transmettre du savoir. J'aimerais pouvoir continuer avec cette paroisse dans le cadre de la formation d'adultes.

Une cinquième motivation, c'est un projet qui me tient à cœur, de donner à notre paroisse un plus grand rayonnement au niveau de l'Eglise cantonale.

Il y a encore beaucoup à faire. Je crois que c'est dommage que chacun fasse sa petite cuisine chacun de son côté. Que la richesse de l'église réformée du canton de Fribourg, c'est ces différentes paroisses, parce que chaque paroisse a un type de sensibilité différent, une teinte particulière, un vécu particulier, des besoins particuliers, et une manière d'y répondre particulière. Mon souhait serait de pouvoir travailler à la mise en commun des offres de ces différentes paroisses pour que les paroissiens aient un panel de choix. Ce n'est pas une demande de l'Eglise cantonale, c'est un souhait personnel. Peut-être que le jubilé de la Réforme, que l'on va vivre dans deux ans, sera l'occasion de faire cela. Comme on va réorganiser le cahier des charges des pasteurs, nous pourrions répondre favorablement à une prochaine demande de stage.

A 50 ans, je crois aussi que je possède une bonne expérience de vie qui me permet d'être à l'écoute des paroissiens et à les accompagner spirituellement.

Je me suis posé la question de savoir si j'ai encore quelque chose à donner. J'ai encore des projets, encore des idées, encore quelque chose à transmettre. »

Aucune question n'étant posée au pasteur Stauffer, celui-ci sort de la salle.

#### Autres remarques et questions en l'absence du pasteur Stauffer :

Suite à la demande de Mme Chantal Steffen-Loup, qui veut entendre ce que M. Brandt avait à dire, celui-ci s'exécute. Mais Annette Granier lui demande de faire court. Lucile Nordberg pose la question à M. Blaser qui répond que chacun peut s'exprimer, mais pas longtemps :

Début septembre 2015, M. Brandt a pris connaissance du préavis de Conseil de paroisse. Le pasteur Stauffer a déjà fait trois mandats durant 20 ans. Le moment d'un changement n'est-il pas venu ? Avec trois autres membres de la paroisse, une rencontre avec le pasteur Stauffer a été proposée en toute confidentialité afin de lui faire part de certaines de leurs préoccupations, mais elle n'a pas eu lieu. Ils se sont alors tournés vers le Conseil Synodal. Ils ne pouvaient pas imaginer que ces discussions, qui étaient dans l'intérêt de la paroisse, suscitent des réactions négatives. Il y a un mois, cette démarche qui était discrète et respectueuse, a été présentée en fin de culte comme hostile à la paroisse. Où était la liberté de conscience ? Il a personnellement été atteint et blessé par cette présentation univoque et a été obligé devant l'assistance d'exprimer son profond désaccord et sa grande tristesse. Heureusement, lundi dernier, une rencontre a néanmoins eu lieu avec M. Stauffer et trois membres du CP sous la médiation de M. Blaser, qu'il remercie beaucoup. Il espère vivement retrouver l'harmonie dans la paroisse en utilisant la franchise afin de guérir leurs blessures.

Gwennaëlle Ducry-Rey répond que le pasteur Stauffer en sera à son quatrième mandat. L'ancien règlement limitait le nombre de mandats, mais avec le nouveau règlement, une réélection à vie est tout à fait possible.

Mme Céline Mounif réagit et trouve qu'une rencontre avec le Conseil de paroisse aurait dû avoir lieu avant le Conseil Synodal. Il faut de la

franchise.

Lucile Nordberg remercie chacun de ses remarques. Elle explique que, avec d'autres membres du CP, M. Stauffer et les plaignants, ils ont pu en rediscuter et tout mettre à plat. Il faut continuer à apprendre à oser se dire les choses avec honnêteté. Les deux côtés sont 100% fautifs. Il faut réfléchir dans quelle direction on veut aller. L'élection a lieu pour le projet de la vie de la paroisse. Regardons de l'avant. Comment peut-on vivre l'avenir ensemble.

Mme Bloch demande où sont les nouveautés que Gérard Stauffer souhaite apporter à la paroisse. Il est ici depuis 20 ans. Elle fait partie des paroissiennes qui souhaitent une ouverture pour cette paroisse, quelque chose de nouveau. Elle connaît ses prédications, elle connaît son questionnement. Elle craint la routine. Concernant la participation de M. Stauffer à l'église cantonale, elle était au Conseil de paroisse il y a quelques années, il avait déjà l'occasion. Concernant les visites et aller trouver des nouveaux paroissiens, ce n'est rien de neuf. Sa crainte est, après 20 ans, il y a une habitude, un ronron qui s'installe aussi. Comment s'ouvrir et trouver un nouveau message ?

Mme Aellen est venue avec sa famille dans cette paroisse il y a 3 ans. Ils ont été surpris positivement par l'accueil. Elle a aimé les prédications des deux pasteurs. Ils n'avaient jamais entendu ces prédications dans le canton de Zurich. Ils sont plus près de la vie, ce ne sont pas seulement des théories. Pourquoi changer ? Elle ne comprend pas que l'on se pose la question de changer de pasteur.

Simona Charlier pense que l'église ne se vit pas seulement pendant le culte. Il y a eu beaucoup de changements ces dernières années. L'église n'est pas seulement Gérard Stauffer, l'église c'est aussi tout le Conseil. Le CP a changé. Il y a eu beaucoup de mouvements, de nouveaux visages. On ne peut que féliciter cette église qui vit.

Carine Schell travaille à la paroisse comme secrétaire. Elle est arrivée de France il y a quelques années. Quand elle a eu sa fille, Gérard Stauffer est allé à la maison pour y célébrer le baptême et elle y a découvert une famille. Elle a rencontré aussi Ivete Stauffer et elle tient à les remercier en tant que personnes parce qu'ils ont toujours été là pour eux. C'est une équipe fabuleuse. Gérard Stauffer est là pour les paroissiens, il s'inquiète pour les paroissiens et pour l'église. Elle ne veut pas que cela change.

Mme Poschung fait partie des anciens de la paroisse. Ils ont beaucoup vécu, des bonnes et des mauvaises choses. Elle se souvient de l'ancien pasteur noir qu'ils ont beaucoup aimé et qui a dû repartir en Afrique. Ils ont dû s'habituer à Gérard Stauffer. Avec les années, on apprend à grandir et le pasteur aussi. Elle est contente qu'il soit là et qu'il continue.

Rebecca Schmid vient de Poschiavo, des Grisons italiennes. Elle est là depuis deux-trois mois. Elle pense que les paroissiens ne savent pas ce qu'ils ont ici. Ils sont gâtés. Ils vont à Poschiavo, il y a 20 personnes au culte. Le dynamisme et la qualité de chacun des pasteurs est incroyable. Elle est contente de cette paroisse. Les deux pasteurs forment une super équipe. Donnons-lui la chance de continuer ce travail.



M. Rayroud pense qu'après 20 ans, la paroisse a besoin de sang neuf.

Christian Paccaud travaille également à la paroisse. Gérard Stauffer a su se remettre en cause et évoluer.

Une dame africaine vient à Bulle car elle s'y sent bien avec les deux pasteurs. Donnons-leur la possibilité de continuer ensemble. Depuis qu'elle est à la paroisse, il y a eu beaucoup de changements.

La fille de Jean-Luc Rossel ( ? ) pense qu'il y a peut-être des problèmes de communication à soigner, bien des erreurs ont dû être commises à ce niveau. Mais ce n'est pas de la faute de Gérard Stauffer qui a beaucoup évolué. Elle se souvient de comment il était au catéchisme il y a 16 ans et sait comment il est au catéchisme maintenant. Il a beaucoup évolué. Il est encore capable de se remettre en question et d'avancer. Ivete est également là, elle est un soutien pour nous épauler lorsque l'on n'est pas bien. Quand elle entend des gens qui viennent d'ailleurs et qui disent qu'on a de la chance, ça lui fait quand-même dire qu'il ne faudrait pas oublier le chemin parcouru dans le sens positif et que les ressources pour régler les problèmes de communication, on peut les retrouver à l'interne.

M. Castella est surpris des remarques formulées. Il n'y a pas d'autres reproches que celui que le pasteur est là depuis 20 ans. On veut de la nouveauté, on veut du sang neuf, on est, à sa connaissance, les héritiers de 2000 ans d'histoire. Veut-on un christianisme neuf avec de nouvelles paroles ? Non. On se réfère à la bible, on se réfère à l'ancien testament. Cela nous amène à 3 ou 4000 ans en arrière. Notre sang neuf à nous, c'est une parole vivante qui nous nourrit. A notre époque, on veut tout le temps du changement, mais ça n'est pas chrétien. Le chrétien se réfère à une personne qui a vécu il y a 2000 ans, qui est une parole toujours vivante. Le sang neuf existe chaque jour de notre vie.

Emmanuel de Calonne précise qu'il n'y a pas que deux pasteurs, il y a aussi un CP. C'est nous tous. Ils travaillent tous ensemble. Gérard Stauffer, lui, a appris. On est tous appelés à aller de l'avant. Ce n'est pas le pasteur qui fait tout. Ils sont solidaires. S'il y a des reproches, ils se remettent en question. C'est les paroissiens qui font le travail. C'est l'engagement des uns et des autres. Nous sommes tous appelés à faire grandir cette église.

Nathalie de Calonne est heureuse de voir tout ce monde aujourd'hui. Cela prouve que l'église est vivante et invite chacun à venir le dimanche. On pourra progresser ensemble.

M. Rayroud rejoint ces paroles. Il remarque que, sur 3000 paroissiens, seuls 90 sont présents. Il faut faire le maximum pour que plus de personnes se sentent concernées et trouvent leur place dans l'église.

M. Blaser remarque qu'une certaine unanimité se crée dans l'assemblée. Le dialogue doit être positif. Il faut de la prudence, du respect et de la modération vis-à-vis des personnes qui ont une autre opinion. Chacun a le droit de s'exprimer. Notre constitution ecclésiastique est très claire : tout homme, toute femme domicilié sur le territoire de la paroisse est

|  |  |
|--|--|
|  | <p>paroissien, qu'il vienne au culte ou qu'il n'y vienne pas. Il y a une joie qui s'exprime, des applaudissements, mais il ne faut pas oublier que chacun a le droit de s'exprimer, y compris les voix un peu discordantes.</p> <p>Mme Annegretli Fragnière est née ici, a été baptisée, confirmée, sa maman avait 93 ans, elle a été baptisée ici également. Elle ne fréquente plus l'église car elle a beaucoup de choses négatives à lui reprocher. Elle venait pourtant très souvent à l'église avec ses enfants, mais elle souhaiterait sortir de l'église. Mais elle se devait d'être présente aujourd'hui.</p> <p>Ulrich Aellen lui propose de s'adresser au CP. Il est difficile d'aller vers tout le monde pour connaître leurs besoins.</p> <p>M. Jacques Schell est paroissien depuis 10 ans. Dieu nous a appris une chose : aimons-nous les uns les autres. Nous n'avons pas tous la même opinion. Il faut voter en son âme et conscience.</p> <p>Annette Granier explique comment voter. Lucile Nordberg corrige le texte du bulletin de vote : « sur proposition du Conseil de paroisse, confirmez—vous l'élection du pasteur Gérard Stauffer pour une période de 5 ans. » Le bulletin est assez clair quand-même.</p> <p><b>93 bulletins rendus – 74 oui – 16 non – 3 abstentions</b></p> <p>Gérard Stauffer est donc réélu. Il est applaudi par l'assemblée. Il remercie tout le monde pour son soutien et en particulier son épouse pour son appui.</p> |
| <p><b>5) Budget 2016</b></p> <p><b>a) Présentation</b></p> | <p>Lucile Nordberg donne ensuite la parole à Mme Carine Monney-Rasconi, Caissière, pour la présentation du budget 2016.</p> <p><b>CHARGES</b></p> <p><b>FRAIS DE PERSONNEL 310</b><br/> TRAITEMENTS 3100<br/> Traitements administratifs 31000<br/> Ce montant comprend les salaires des deux secrétaires et elle-même.</p> <p><b>FRAIS D'EXPLOITATION 313</b><br/> Entretien machines / mobilier 31310<br/> Comprend l'achat ou la location d'une photocopieuse A3 couleurs<br/> Frais informatique 31330<br/> Comprend les vérifications du système informatique</p> <p><b>FRAIS D'ANIMATIONS 346</b><br/> REUNIONS COMMUNAUTAIRES 3460<br/> Concerts 34604<br/> Les concerts d'orgue vont recommencer</p> <p>REUNIONS DE GROUPES 3461<br/> Aînés 34615<br/> Lucile Nordberg explique qu'un projet avait commencé. Les personnes</p>   |

participent financièrement, mais cela aide ceux qui voudraient venir.

**EGLISE CANTONALE 38**  
**CONTRIBUTIONS 387**

Contribution Eglise cantonale 38700

Lucile Nordberg explique lorsqu'elles ont fait le budget, les informations au niveau synodal manquaient. Malheureusement notre participation sera plus haute que ce qui avait été budgétisé.

**PRODUITS**

**IMPOTS 60**

**PRODUITS BRUTS IMPOTS 600**

Impôt sur le revenu 60000

L'augmentation de revenu d'impôts est toujours d'actualité pour le moment.

**Résultat de l'exercice : perte de fr. 18'075.00**

Questions concernant le budget :

**b) Rapport de la  
Commission de  
révision des  
comptes**

M. Widmer précise que les frais liés à la rénovation du Temple ne sont pas dans le budget. Carine Monney-Rasconi répond que le budget a été fait comme les années précédentes. C'est un budget de fonctionnement. Les bâtiments font partie du budget d'investissement. C'était fr. 30'000.00 de réserve. Ils ont toujours été là.

François Duruz explique qu'il aurait souhaité que l'on ait dans la paroisse un véritable budget d'investissement. Il n'y a aucune répercussion sur le budget de fonctionnement. Ce sont deux choses bien différentes. Un investissement de fr. 100'000.00 pris en propre compte chez nous, il n'y a pas d'intérêts à payer, mais il faut recapitaliser. En fonction du genre de travaux, cela va se recapitaliser sur 20 ans. Calculer combien cela fait par année, et on met dans le compte d'exploitation cette somme d'amortissement ou de recapitalisation du compte. Ces comptes d'investissement n'ont pas été faits jusqu'à l'heure actuelle. C'est une question que l'on pourra se poser à l'avenir. Le budget d'investissement doit pouvoir être très clair. On en rediscutera en Conseil et on vous présentera une solution.

M. Widmer fait part du rapport de la Commission de révision des comptes. (voir annexe).

Mme Georgette Auguet pense que tout devrait être détaillé dans les frais de personnel (frais conciergerie, pasteur, etc.). Mais Carine Monney-Rasconi répond que c'est le cas, mais dans les différents groupes 31-Administration, 32-Immeubles, 33-Ministères où les catéchètes et les pasteurs sont séparés. Les secrétaires sont ensemble, le personnel qui travaille pour les immeubles sont ensemble également. Tout est détaillé dans chaque groupe. Ce à quoi Mme Auguet rétorque qu'il faudrait éviter trop de frais en engageant trop de personnel. Lucile Nordberg lui dit que si elle souhaite connaître les salaires des personnes, il faut qu'elle s'adresse à elles directement.

|   |  |
|---|--|
| <p><b>c) Approbation du budget</b></p>  | <p>Concernant le compte 3104 – Prestations de tiers, M. Schell remarque que ce montant représente 6% du montant total. Il voudrait des explications au sujet des 3 postes concernés. Il demande si les impôts sont perçus par la paroisse ou si c'est refacturé auprès des services cantonaux. Carine Monney-Rasconi répond qu'ils sont reversés au canton. Les frais de révision concernent la fiduciaire et les autres prestations de tiers concerne ce que Carine Monney-Rasconi perçoit d'après son mandat. Il demande quel sera son rôle en 2016.</p> <p>M. Aguet demande quel temps de travail ces fr. 30'000.00 représentent. Il trouve le salaire trop élevé pour du 30%. Lucile Nordberg répond que la paroisse ne paie pas un salaire, mais un mandat. Lucile Nordberg dit qu'elle travaille pour environ 30-40% pour la paroisse. Elle n'est pas que caissière, mais elle a aussi les RH.</p> <p>M. Brandt demande, concernant l'intérêt des capitaux, pourquoi il y a fr. 1'300.00 d'intérêts. D'autre part, il faudrait une seule présentation du budget, pas deux sortes de comptes. On se complique la vie. Pourquoi ne fait-on pas un budget où tout est indiqué, ce serait plus simple. Toutes les réserves ne sont pas à zéro, explique Lucile Nordberg. Les taux actuels sont très bas.</p> <p><b>Le budget est accepté à l'unanimité, moins 1 non et 2 abstentions</b></p> |
| <p><b>6) Election d'un réviseur des comptes</b></p>                           | <p>Lucile Nordberg explique que, suite à la démission de M. Stucki, aucune personne n'a été trouvée afin de le remplacer. Elle demande donc à l'assemblée si quelqu'un est intéressé.</p> <p>M. Marcel Aguet répond par l'affirmative. <b>L'assemblée accepte à l'unanimité.</b></p>   |
| <p><b>7) Informations CP</b></p> <p><b>a) RICG</b></p> <p><b>b) Syrie</b></p> | <p>Gwennaëlle Ducry-Rey parle du RICG (Réseau d'information chrétien en Gruyère). A travers d'échanges d'informations, le réseau d'information aimerait aider à renforcer les liens entre les chrétiens vivant en Gruyère pour unir le corps de Jésus et favoriser ainsi l'avancement du royaume de Dieu dans la région. Il s'agit de rassembler les informations qu'il y a dans les églises. Cette formation n'est ouverte qu'à l'église en question. C'est pour aller dans d'autres formations qui pourraient nous intéresser. Les personnes qui désirent recevoir des informations sont priées de donner leur nom, prénom et adresse mail sur les feuilles à la sortie.</p> <p>Gérard Stauffer explique que, fin septembre, il a reçu un pasteur Syrien Hadi Gantus un samedi soir. Celui-ci a parlé de ce que l'église protestante (le synode du Liban et de Syrie) vit actuellement. Il a donné son analyse de la situation et on lui a demandé ce que nous pourrions faire pour aider. L'aide principale qu'il attendait de nous c'était que le citoyen suisse fasse pression sur le Conseil fédéral pour que le Conseil fédéral s'engage activement en offrant ses bons offices dans la résolution du conflit en</p>  |

|   |  |
|---|--|
|   | <p>Syrie. Accueillir les réfugiés est très bien, mais ne résout pas le problème sur place. Les Syriens aimeraient pouvoir rentrer chez eux et vivre en paix. Suite à cette soirée, sous l'impulsion de M. Haller, les pasteurs ont écrit au nom de la paroisse à Didier Burkhalter pour lui demander s'il aurait intérêt à rencontrer le pasteur Hadi Gantus pour entendre sa vision, sa lecture des événements, lui qui vit sur place et qui est confronté à Daech puisqu'il est en charge du programme d'entraide humanitaire de l'église protestante du Liban et de Syrie. Les services de Didier Burkhalter ont rencontré le pasteur syrien à leur grande surprise et se sont engagés à l'intégrer dans la résolution et dans l'approche du problème. Ils se sont engagés à le rencontrer lorsqu'une délégation suisse ira au nord du Liban pour analyser la situation. En travaillant dans la discrétion, en écrivant gentiment à nos autorités, on peut faire bouger les choses. Cela a surpris le DM qui a téléphoné à M. Stauffer pour savoir ce qu'ils avaient écrit. La FEPS également. Merci à M. Haller pour sa proposition.</p>   |
| <p><b>8) Divers</b></p> <p><b>a) Temple</b></p> <p><b>b) Divers M. Brandt</b></p> <p><b>c) Lettre Mme Aguet</b></p> | <p>François Duruz parle des derniers travaux au Temple : dimanche prochain, nous aurons notre premier culte dans le Temple, le culte de dédicace avec un nouveau chauffage, un WC handicapés, une rampe et un aménagement extérieur qui a été modifié. Deux choses principales : il y a maintenant un chemin pavé qui permet de contourner le Temple et une chaîne a été mise côté rue. On peut maintenant récupérer les eaux de pluie. Le but de cette fosse est que l'eau s'infilte dans la nappe phréatique. Nous avons repris la partie du trottoir de la Commune et l'avons réaménagé. Les prix prévus au départ ont été conservés. Une demi-heure après l'AGO, il sera possible de visiter le Temple. Mais les chaises ne sont pas encore installées. La semaine prochaine, il ne faudra pas marcher sur les sols, car le parquet va être huilé.</p> <p>Concernant l'ouverture du Temple, M. Brandt trouve qu'on devrait rafraîchir la montée d'escalier pendant qu'on fait les travaux plutôt que de tout recommencer plus tard.</p> <p>Le vestiaire était insuffisant auparavant, il espère que ce sera mieux. Et qu'en est-il du bruit de la chasse d'eau ?</p> <p>Il aimerait également savoir ce que le CP a prévu pour le 500<sup>e</sup> anniversaire de la Réformation. D'autres paroisses sont déjà en pleine ébullition.</p> <p>Voir annexe. Elle pose la question de savoir si l'assemblée souhaite que la paroisse de Bulle adresse une question écrite au synode fribourgeois afin de connaître clairement sa position concernant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- le mariage pour tous</li> <li>- le droit à l'adoption pour les homosexuels</li> <li>- les mères porteuses</li> </ul> <p>Lucile Nordberg demande s'il y a des réactions à cette demande.</p> <p>M. Audemars pense que le CP doit simplement prendre acte et en reparler lors de la prochaine assemblée de paroisse.</p> <p>M. Aguet rappelle qu'il y a urgence. On ne peut pas attendre la prochaine assemblée générale. En 2016 déjà ces mesures devraient entrer en</p> |

vigueur.

Lucile Nordberg explique qu'il s'agit d'un vote consultatif pour connaître la position de l'assemblée, pour ou contre l'entrée en matière. On va passer à un vote consultatif afin de connaître la position de l'assemblée.

**L'assemblée accepte-t-elle que la paroisse adresse une question écrite au Synode sur les thèmes qui ont été présentés ?**

**47 OUI – 12 NON – 6 abstentions**

La délégation au Synode s'en occupera.

La présidente clôt l'assemblée en remerciant chacun, chacune de sa participation à 12 h 25.

La Présidente :

La Secrétaire :

L. Nordberg

P. Mossu